

Département du Morbihan

Commune de Marzan

PLAN LOCAL D'URBANISME

Liste des emplacements réservés



RÉVISION DU PLU

Approuvé par délibération du
Conseil Municipal le : 12/03/2020 et
09/07/2020



AGENCE DE ST-JACQUES DE LA LANDE
SIÈGE SOCIAL
123 rue du Temple de Blosne
35136 SAINT-JACQUES DE LA LANDE
Tél. 02 99 30 12 12
Fax 02 99 30 40 22

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Les emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général, aux espaces verts à créer ou à modifier ou aux espaces nécessaires aux continuités écologiques ou en vue de la réalisation de programmes de logements dans le respect des objectifs de mixité sociale en application de l'article L. 151-41 du code de l'urbanisme sont les suivants.

N°	Désignation	Emprise en m²	Bénéficiaire
1	Parcours de santé	5 912	Commune de Marzan